Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 022-212200828-20260521-DELCCAS-DE

Commune Le Hinglé

CCAS
MAIRIE
22100 LE HINGLE
Tel 02 96 83 58 55

Nombre de membres :

En exercice	9
Présents	8
Votants	8

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil vingt-six, le 21 mai , à 20h30
Le Conseil d'Administration s'est réuni à la mairie sous la Présidence
De Odile DOUILLET LE FAOU , maire
Sur convocation régulièrement adressée à tous ses membres.

Membres Présents : Odile DOUILLET LE FAOU, Corinne LACAILLE Amandine BERT THEBAULT, Mr Loïc PERQUIS, Claudine AUFFRAY, Sarah LEMENAGER, Claudine GICQUEL, Patrick DESERT

Membres Excusés : Jocelyne BUQUET

INSTALLATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de LE HINGLÉ

Le Centre Communal d'Action Sociales de LE HINGLÉ, établissement public communal doté de la personnalité morale de droit public, est administré par un conseil d'administration qui comprend , outre la maire Présidente de droit , en nombre égal, fixé par le conseil municipal en date du 10 avril 2026 , 4 membres élus en son sein par le conseil municipal et 4 membres nommés par la maire , par arrêté en date du 15 mai 2026 représentant les associations œuvrant en direction des familles , des personnes âgées, des personnes handicapées et dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions .

La séance est ouverte sous la présidence de Odile DOUILLET LE FAOU , qui a déclaré les membres du conseil d'administration du CCAS cités ci-dessus, installés dans leurs fonctions.

ELECTION DU ou DE LA VICE -PRESIDENT (e)

Pour assurer le fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociales , le conseil d'administration est invité à désigner son (sa) Vice-Président (e) pour accomplir , en cas d'empêchement de la Présidente , tous les actes relatifs aux missions et domaines de compétences du Centre Communal d'Action Sociale , conformément à l'articleL123-6 du Code de l'action sociale et des familles.

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 022-212200828-20260521-DELCCAS-DE

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Elit Madame Corinne LACAILLE en qualité de Vice-Présidente,

Autorise la Présidente à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération

A LE HINGLE, le 21 mai 2026

La maire, Odile DOUILLET LE FAOU



Exécutoire du fait de son affichage en mairie

Et de sa transmission en Préfecture